

# Les renforts de Nouvelle-Calédonie

**Problématique.** Quelles sont les caractéristiques de l'intégration dans les armées françaises des soldats mobilisés en Nouvelle-Calédonie durant la Grande Guerre ?

## Document 1. Les départs de Nouvelle-Calédonie

Sources : Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie - Les guerres de tous les Calédoniens*, Septentrion, 2003

L'El Kantara, coll. Vautrin



Le Sontay, coll. MDVN

Les mobilisés et les tirailleurs rejoignent la métropole par quatre convois organisés entre 1915 et 1917, trois concernent les tirailleurs :

**Le 23 avril 1915** : de Nouméa, premier envoi de renforts de Français d'Océanie dit « premier contingent » de réservistes et d'hommes de l'active mobilisés (4 officiers, 5 sergents, 541 caporaux et soldats). Aucune troupe indigène.

**Le 4 juin 1916** : de Nouméa, second envoi de renforts de mobilisés et de tirailleurs indigènes dit « second contingent », formation du *Bataillon des Tirailleurs du Pacifique* à 2 compagnies, employé comme unité d'étapes sous le nom de *Bataillon d'étapes des Tirailleurs Canaques* puis, transformé le 10 septembre 1916 en *Bataillon des Tirailleurs du Pacifique*. Troupes indigènes embarquées : 727 (Kanak, Tahitiens, Indochinois, Wallisien).

Le Gange, au départ de Nouméa, le 4 juin 1916, coll. Viale



**Le 3 décembre 1916** : de Nouméa, envoi de renforts au Bataillon des Tirailleurs du Pacifique : 60 tirailleurs kanak et tahitiens sont embarqués. Le bataillon sera transformé en bataillon de marche le 6 avril 1917 sous le nom de Bataillon Mixte du Pacifique. 502 soldats tahitiens arrivent au bataillon le 21 mai 1917. La 3<sup>ème</sup> compagnie (Calédoniens et Tahitiens) et la 4<sup>ème</sup> compagnie (Tahitiens uniquement) sont formées. Le 1<sup>er</sup> juin 1917, la compagnie de mitrailleuses et la section hors rang sont formées ; le 20 juin, constitution de la 5<sup>ème</sup> compagnie de dépôt. À partir de février 1918, Calédoniens et Tahitiens sont répartis dans toutes les compagnies du BMP.

**Le 10 novembre 1917** : deuxième détachement de réservistes et de renforts : 773 hommes dont 357 tirailleurs kanak et indochinois sont embarqués.

### Point de vocabulaire

Un *bataillon d'étape* est utilisé à diverses tâches à l'arrière. Le bataillon du Pacifique est employé surtout à charger et décharger les navires à destination de l'armée d'Orient, sur le port de Marseille et à divers travaux de voirie sur les routes entre Fréjus et Marseille.

Un *bataillon de marche* est un bataillon d'infanterie qui est utilisé à l'arrière immédiat du front pour des tâches matérielles (construction ou réparation de tranchées, installations diverses, lignes télégraphiques, etc.). En cas de besoin, le bataillon monte au front et participe à la bataille comme unité combattante. Certains hommes ont alors un rôle d'assistance (nettoyeurs de tranchées, brancardiers...).

### Témoignage

Citation inscrite au dos d'une carte postale écrite par un « Niaouli » depuis le *Gange*, en juin 1916 : « *Louque un peu les cartes surtout la 1<sup>ère</sup>, tu verras ce que Boulachin et Pannetrat (les officiers encadrant le bataillon) ont fait de nos babaos (les Kanak), il paraît qu'ils ont fait l'admiration des plum pudine (les Australiens) à Sydney. Oh yes very goud, blak man, enfin que veux-tu la France commence à nous faire pas mal c..., parce que la dette nationale se rattrape sur notre peau à tous.* »

### Questionnaire

- ▶ Relevez la diversité des « soldats mobilisés » et des « tirailleurs canaques » du bataillon mixte du Pacifique. De quelles colonies françaises viennent-ils ? Pourquoi ?
- ▶ Analysez la photographie du départ du *Gange*, le 4 juin 1916.
- ▶ Expliquez l'état d'esprit de certains mobilisés lors du départ de ce second contingent.
- ▶ Comment comprenez-vous le témoignage de l'expéditeur de la carte postale ?

## Document 2. Les troupes coloniales à la veille de la Grande Guerre

Sources : <http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Personnel-de-la-marine-militaire.html>

En 1914, à la veille de la Grande Guerre, la situation de toutes les troupes coloniales, dans la métropole, en Afrique du Nord et dans les colonies, était la suivante :

Le corps d'armée des troupes coloniales, quartier général à Paris, comprenait trois divisions stationnées dans la métropole. Au Maroc existaient six régiments de marche d'infanterie coloniale, chacun à un bataillon blanc et deux bataillons noirs et un bataillon supplémentaire européen. S'y ajoutaient deux groupes mixtes d'artillerie coloniale. En Algérie, se trouvaient deux bataillons de tirailleurs sénégalais.

Les troupes coloniales stationnées aux colonies étaient divisées en un corps d'occupation et six groupes (dont le **groupe du Pacifique** avec deux compagnies d'infanterie coloniale à Nouméa et un peloton à Tahiti). L'ensemble représentait 102 bataillons et 39 batteries. La « force noire » représentait le quart des 102 bataillons. La guerre allait considérablement augmenter ces effectifs. (...) Enfin, un 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie avait été mis sur pied mais il n'en avait encore que la moitié.

Il allait être fait appel largement aux réservistes.

Lorsque la mobilisation fut décrétée le 1<sup>er</sup> août 1914, le corps d'armée colonial fut mis sur pied à deux divisions d'infanterie (la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup>) et une brigade de réserve (la 5<sup>e</sup>), celle de Paris. On lui confectionna deux artilleries divisionnaires et une artillerie dite de corps d'armée. On lui adjoignit comme cavalerie, un régiment de chasseurs d'Afrique venu d'Algérie et un bataillon du génie de Versailles. On y ajouta deux escadrons de réservistes du 6<sup>e</sup> dragons de Vincennes et il fut dirigé sur les Ardennes où se groupait notre IV<sup>e</sup> armée. La brigade d'infanterie coloniale de Lyon fut affectée comme réserve d'infanterie du 14<sup>e</sup> corps. Chaque régiment actif mobilisait un régiment de réserve (...)

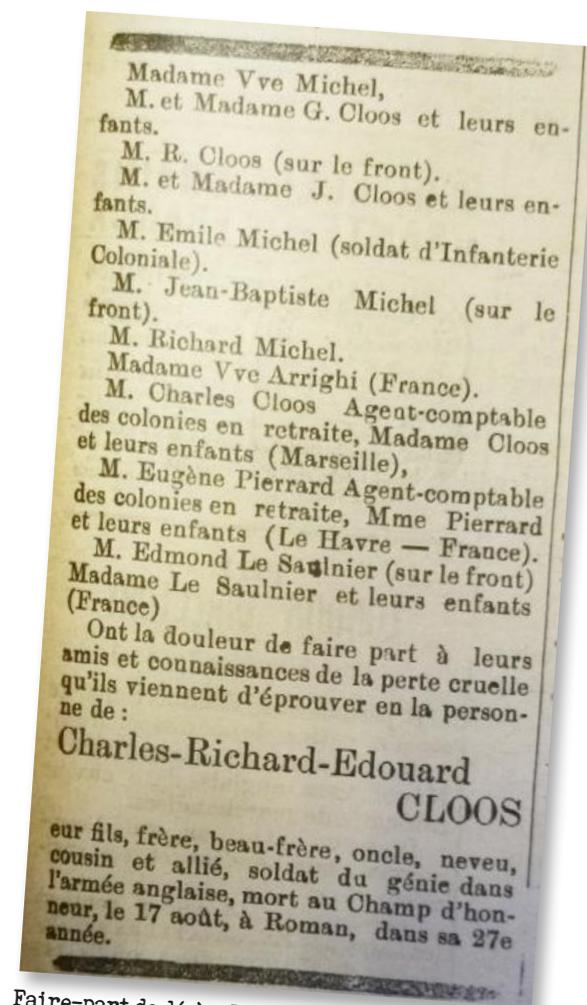
Le Maroc fournit immédiatement le « régiment colonial de marche » (trois bataillons européens) et, après la bataille de la Marne, trois autres régiments de marche composés chacun d'un bataillon blanc et de deux bataillons sénégalais. Ces quatre unités se fondirent en une seule, le régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

Dans la suite de la guerre, d'autres régiments (série 50) furent employés à l'Armée d'Orient (Dardanelles, Salonique) et en formations diverses du front occidental.

Enfin, furent mis sur pied une centaine de bataillons sénégalais (employés soit comme combattants soit dans des services d'étapes), un bataillon somali, trois bataillons malgaches, un **bataillon du Pacifique**. On trouvait évidemment par ailleurs des régiments d'artillerie coloniale non endivisionnés.

De la longue suite de batailles et de combats dans lesquels furent engagés ces **corps de troupe coloniaux**, nous ne retiendrons que les principaux : la bataille des frontières où, dans les Ardennes, la 3<sup>e</sup> division fut anéantie, les batailles de Champagne, la bataille de la Somme en juillet 1916, la bataille du Chemin-des-Dames en avril 1917, la bataille de Saint-Mihiel et la prise de la ligne Hunding en 1918, les combats des Dardanelles et la grande bataille qui mit fin à la guerre sur le front macédonien.

À la fin de la guerre, sur 22 régiments coloniaux, 9 avaient disparu, un seul restait disponible.



Faire-part de décès, *La France Australe*, coll. SANC

**Document 3. Tableau de la dispersion des Calédoniens : affectations d'un échantillon de 95 *Niaoulis* calédoniens et néo-hébridais jusque en 1917**

Sources : SANC, 314 W

Dénomination	N° régiment	Nombre	Lieux (ordre alphabétique)
Régiments d'infanterie coloniale	1 <sup>er</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> , 22 <sup>e</sup> , 23 <sup>e</sup> , 24 <sup>e</sup> , 43 <sup>e</sup> , 54 <sup>e</sup> , 56 <sup>e</sup>	55	Argonne, Aisne (moulin de Laffaux, plateau de Pasly), Artois, Belgique, Champagne (ferme de Beauséjour, Main de Massiges,...), Chemin des Dames (ferme d'Heurtebise), Ligne Hunding, Somme (Barleux, Belloy, Lassigny, Frise...), Verdun,... Orient (Grèce, Serbie, boucles de la Cerna, ...)
Régiments d'artillerie coloniale	3 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> , 183 <sup>e</sup> , 342 <sup>e</sup>	5	
Groupe ou régiment d'artillerie à pied	7 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , 154 <sup>e</sup>	5	
Bataillons de tirailleurs sénégalais	6 <sup>e</sup> , 28 <sup>e</sup> , 54 <sup>e</sup> , 73 <sup>e</sup>	4	
Bataillon mixte du Pacifique		21	Fréjus, Marseille, Oise, arrière du Chemin des Dames, Aisne (ligne Hunding)
<i>Bataillon créole</i>		1	Armée d'Orient
Bataillon indochinois		1	
Bataillon de réentrainement	102 <sup>e</sup>	1	

**Questionnaire**

- ▶ Dans combien d'affectations et de lieux différents les Calédoniens sont-ils dispersés ?
- ▶ En effectuant des recherches sur Internet, retrouvez les lieux non identifiés correspondant à des régiments dans le tableau. Que pouvez-vous constater ?

**Document 4. 1918 : Calédoniens et Kanak sont regroupés dans le bataillon mixte du Pacifique**

De juillet à octobre 1918, le BMP participe aux combats de l'Oise et surtout de l'Aisne. 73 tirailleurs kanak sont « tués à l'ennemi », ou meurent des suites de leurs blessures ou sont « disparus » dont 24 durant la bataille de Vesles-et-Caumont sur la ligne Hunding, dernière des défenses allemandes deux semaines avant l'armistice. 12 Calédoniens, encadrant les compagnies canaques et tahitiennes connaissent le même destin, dont 4 à Vesles-et-Caumont. Les corps des soldats reposent dans des nécropoles près des champs de bataille. Néanmoins, les restes du lieutenant Philippe Vautrin, mort à Barleux le 4 ou 5 septembre 1916 et ceux du tirailleur Saiaene de Loëssi, mort le 26 octobre à Vesles-et-Caumont ont été rapatriés en Nouvelle-Calédonie en 2008 et 2001.



Boulouris : rassemblement du bataillon du Pacifique, 1918, coll. Mondain

**Pour aller plus loin**

- ▶ Le bataillon du Pacifique représente, en 1918, « une petite Calédonie » au cœur de la guerre : les poilus calédoniens combattent et sont tués ensemble comme à Vesles-et-Caumont (Aisne). En quoi le retour des corps au pays est-il symbolique ?
- ▶ En quoi l'étude de ces documents peut-elle conduire à une meilleure appréhension de la notion de « Création d'une identité calédonienne » ?

# Les Kanak dans la guerre

Problématique. Quel a été l'apport du bataillon du Pacifique à la France durant la Première Guerre mondiale ? Comment son histoire s'inscrit-elle dans le « destin commun » recherché aujourd'hui par l'Accord de Nouméa (1998) ?



Le bataillon du Pacifique devant la caserne Gally-Passebosch, Nouméa, 1916, coll. Brun

## Document 1. Le bataillon du Pacifique

Sources : Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie - Les guerres de tous les Calédoniens*, Septentrion, 2003

Imposé tardivement, début janvier 1916, le recrutement des tirailleurs indigènes océaniques répond à la nécessité de l'égalité de traitement des indigènes entre toutes les colonies françaises. Le gouverneur Repiquet n'hésite pas à se déplacer pour rencontrer les chefs afin d'atteindre les objectifs quantitatifs fixés par le ministère. Les chefs coopèrent en partie du fait de leur loyalisme, en partie encouragés par les gratifications et les avantages qui leur sont octroyés, mais aussi en raison du recours à la contrainte exercée par certains recruteurs et des menaces qui pèsent sur eux.

En Nouvelle-Calédonie, ils sont 1 051 engagés volontaires retenus sur 1 137 actes d'engagement individuels avérés. Mais ils ne sont que 948 à quitter Nouméa car 10,7 % des engagés ont été réformés. Ce chiffre élevé confirme le mauvais état sanitaire de la population de brousse en Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement de la population indigène.

Devenus *tirailleurs* à leur engagement, les Kanak sont regroupés au sein du *Bataillon de Tirailleurs du Pacifique*, composé de deux compagnies kanak et de deux compagnies tahitiennes encadrées par des éléments de soldats mobilisés calédoniens. En métropole, le bataillon est surnommé *bataillon canaque*

ou même *bataillon de la roussette* du nom de la chauve-souris calédonienne, emblème figurant au centre du fanion du bataillon. À son arrivée, le bataillon du Pacifique a un rôle d'assistance à l'arrière, entre Fréjus et Marseille. En 1917, il devient ensuite le *Bataillon mixte du Pacifique* après l'adjonction d'une compagnie d'artillerie et part assister la 72<sup>e</sup> division d'infanterie à l'arrière du Chemin des Dames. En 1918, sur les champs de bataille de l'Aisne, les combattants du BMP sont surnommés tous ensemble « *les Pacifique* ». Par ailleurs, un tirailleur kanak est muté dans les équipages de la flotte, rejoignant ainsi les 22 Loyaltiens engagés sur le *Kersaint* pour participer à l'opération de Vladivostok en 1918-1919. Là, le navire de guerre français et son équipage représentent la France.

Le faible nombre de désertions (17) et de condamnations (3) dans le bataillon du Pacifique montre un comportement remarquable des tirailleurs. Leur petit nombre, leur relatif isolement, leur participation très ponctuelle aux opérations du front et l'encadrement à la fois rigoureux et humain par les diacres kanak et les sous-officiers calédoniens parlant leur langue ont permis à ces hommes de vivre dans un environnement sécurisant. La déstructuration sociale ou identitaire que d'autres combattants coloniaux ont pu connaître a ainsi été évitée.

En métropole, la participation des Kanak est toute symbolique car ils ne représentent que 0,48 % du nombre de recrutés des troupes coloniales indigènes. Les tirailleurs du Pacifique représentent 18,41 % des indigènes océaniques engagés, toutes nations confondues. La France n'a pas accordé de régime spécial aux plus éloignées et aux plus petites de ses colonies. Par ailleurs, pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie colonisée, un grand nombre de Kanak s'est rendu en Métropole, pour y défendre une « patrie » lointaine et utopique, soumis aux mêmes lois que les autres troupes coloniales. La formidable machine à broyer les hommes qu'est la guerre n'a pas oublié les sujets français océaniques, manière étonnante de leur accorder un statut d'hommes comme les autres...

À la fin de la guerre, 383 tirailleurs kanak ont donné leur sang pour la France, dont un tiers au champ d'honneur.

## Questionnaire

- ▶ *Quand commence le recrutement des tirailleurs kanak ?*
- ▶ *Combien d'hommes s'engagent ? Combien partent en métropole ? Quelles sont leurs motivations ? Pourquoi une telle différence entre les engagés et les partants ?*
- ▶ *Retrouvez dans le texte ce qui évite aux Kanak la déstructuration qu'ont vécue d'autres tirailleurs coloniaux.*
- ▶ *Comment évolue le bataillon du Pacifique au sein de l'armée en guerre ?*
- ▶ *D'après vos connaissances, pour quelle raison tant de Kanak meurent-ils à l'arrière ? Quelle est la différence entre les expressions « mourir au champ d'honneur » et « mourir pour la France » ?*

## Document 2. L'engagement des indigènes en 1916

Sources : JONC du 8 janvier 1916

JOURNAL OFFICIEL DU 8 JANVIER 1916 11

Dépenses.	
Achats de livres, gravures.....	2.500 »
Frais de reliure.....	250 »
Prime d'assurance contre l'incendie..	13 »
Participation à l'abonnement au téléphone.....	75 »
Dépenses imprévues.....	540 »
<b>Total.....</b>	<b>3.578 »</b>

Arrêté le présent budget, recettes et dépenses, à la somme de trois mille cinq cents francs.

Nouméa, le 31 décembre 1915.  
Le Gouverneur p. i.,  
**J. REPIQUET.**

Le Secrétaire Général p. i.,  
**E. LIPPMANN,**

N° 7. — **ARRÊTE** relatif aux engagements des indigènes de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances et des Wallis.

(Du 6 janvier 1916.)

NOUS, GOUVERNEUR P. I. DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES,

Vu le décret organique du 12 décembre 1874, sur le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances ;

Vu le décret du 9 novembre 1901, réglant les relations entre les Gouverneurs et les Commandants supérieurs des troupes aux colonies ;

Vu le câblegramme ministériel, n° 326, du 22 décembre 1915, de Monsieur le Ministre des Colonies, prescrivant la formation d'un bataillon de troupes indigènes ;

Vu la loi du 7 juillet 1900, portant organisation des troupes coloniales ;

Vu la loi du 21 mars 1905, modifiée le 7 août 1913, sur le recrutement de l'Armée (article 53) ;

Vu le décret paru au *Journal Officiel de la République Française* du 18 décembre 1915, autorisant les indigènes des possessions françaises à s'engager pour la durée de la guerre ;

Vu le décret du 9 octobre 1915, relatif aux engagements volontaires pour la durée de la guerre des indigènes sénégalais ;

Sur la proposition du Commandant supérieur des Troupes ;

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Les indigènes de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances et des Iles Wallis sont admis à contracter des engagements pour la durée de la guerre, pour servir dans la Métropole, en Europe et hors d'Europe.

Ils seront rapatriés dans le délai de six mois qui suivra la signature des traités de paix.

ARTICLE II. — Les avantages pécuniaires auxquels l'engagement pour la durée de la guerre ouvre des droits sont ceux spécifiés par le décret du 9 octobre 1915, visant les tirailleurs sénégalais, dont les dispositions sont applicables aux indigènes des Iles du Groupe du Pacifique qui contractent l'engagement précité, savoir :

Prime d'engagement de 200 francs, payable à l'arrivée au corps ;

Indemnité aux familles nécessiteuses des engagés volontaires ; elle sera fixée ultérieurement par le Gouverneur dans la limite maximum de 15 francs par mois.

Il sera alloué, en outre, une somme annuelle de 120 francs aux familles des tirailleurs (veuves ou orphelins) qui seraient tués à l'ennemi.

La solde journalière et les autres prestations à allouer, le droit à pension et les tarifs à appliquer, seront fixés ultérieurement.

ARTICLE III. — Tout indigène qui demande à contracter un engagement pour la durée de la guerre doit justifier :

- 1° Qu'il est sain, robuste, bien constitué et parfaitement apte à faire campagne ;
- 2° Qu'il est de bonne vie et mœurs ;
- 3° Qu'il n'a pas subi de condamnation à une peine afflictive ou infamante.

ARTICLE IV. — En Nouvelle-Calédonie et Dépendances, les engagements volontaires des indigènes, pour la durée de la guerre, seront reçus en présence de deux témoins sachant signer, savoir :

- 1° A Nouméa, par le Maire de la Ville ;
- 2° Dans l'intérieur, par les Présidents de Commissions municipales et les Officiers de l'état-civil désignés par arrêté du Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie ;
- 3° Aux Iles Loyalty, par les Résident et Délégués de l'Administration dans chacune des Iles du Groupe.

ARTICLE V. — Les engagements souscrits par les indigènes peuvent être résiliés pour in conduite incolore ou indiscipline caractérisée, suivant les formes en usage dans les corps de troupes coloniales.

ARTICLE VI. — Le Secrétaire Général p. i. du Gouvernement et le Commandant Supérieur des troupes du groupe du Pacifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera, et inséré au *Journal Officiel* de la Colonie.

Nouméa, le 6 janvier 1915.\*

J. REPIQUET.

Par le Gouverneur :

Le Secrétaire Général p. i. du Gouvernement,  
**E. LIPPMANN.**

Le Commandant Supérieur des Troupes du Groupe du Pacifique,  
**DURAND.**

\* Le gouverneur Repiquet a signé l'arrêté n°7 le 6 janvier 1916.

## Document 3. Télégramme du Gouverneur aux responsables du recrutement des indigènes

Sources : JONC du 8 janvier 1916, instructions reproduites. *La France Australe* des 18 et 19 janvier 1916

### TELEGRAMME OFFICIEL

De Nouméa Nr 134 W 354 à 10 heures 20

Gouverneur à tous Présidents commissions municipales, Syndics Affaires Indigènes et Etat et Médecins de colonisation dans l'intérieur

Honneur vous prier commencer recrutement indigènes volontaires pour durée guerre dès réception présent télégramme. On doit aisément lever un homme valide sur 10 canaques imposables. Grandes tribus supérieures à 100 imposables peuvent fournir un homme pour cent en plus. Avantages sont : prime 200 frs payables Nouméa, paye journalière 0,50, ration normale à peu près celle troupes blanches devient encore plus forte en France, habillement complet neuf, grade accessible à tous indigènes parlant et écrivant français. Eventuellement prime allocation mensuelle de 6 à 5 frs consenties aux familles nécessiteuses sur demandes après enquête favorable préalable, seconde retraite en cas de blessures ou infirmités provenant de campagne de 125 à 400 suivant gravité préventible (prévisible) sur veuve orphelins. Récompense honorifique pour bravoure action éclat, les mêmes que troupes blanches ; se reporter aux arrêtés Nr 4427 et 14 en dates 25 décembre 1915 et 16-17 janvier 1916, dont un exemplaire suivra incessamment et autres instructions du Commandant Supérieur. Quand besoin sera, Présidents Commissions municipales, Officiers Etat Civil, Médecins de Colonisation devront s'entendre avec Syndics affaires Indigènes pour visite médicale, acte à transcrire et éviter déplacements inutiles et démarches vaines des Indigènes. Tous agents Administration sont invités user leur influence pour faire comprendre aux Chefs leurs obligations morales et se rendre dignes de participer à la victoire. Efforts demandés peu importants en regard larges avantages consentis, indigènes témoigneront qu'ils ont compris haut intérêt que leur porte la France en répondant en nombre à la mère Patrie et qu'ils sont prêts à faire comme les blancs pour être entièrement classés comme eux.

Prière télégraphier nombre engagements reçus tous les samedis, signalez-moi toute influence ou opposition ouverte ou latente d'où qu'elle vienne tendant à mettre obstacle à recrutement par conseils aux indigènes. Imprimés vous parviendront incessamment.

Repiquet

### Questionnaire

- ▶ Document 1. À quelle date commence précisément la levée des tirailleurs ? Qui en est chargé ? Quelles sont les contraintes ?
- ▶ Documents 3 et 2. Relevez les avantages offerts par le Gouverneur dans son télégramme du 8 janvier 1916 et comparez-les avec ceux de l'arrêté du 6 janvier précédent.
- ▶ Document 3. Que signifie le dernier paragraphe du télégramme ? Quelles conséquences prévisibles vont-elles découler de cette restriction ?

# Les influences dans l'engagement des tirailleurs kanak

**Problématique.** Durant la Grande Guerre, pour susciter le volontariat des tirailleurs, diverses influences s'exercent. Lesquelles ?

## Document 1. L'influence des protestants

Sources : SHD (service historique de la Défense), 7 N 2121, Chambre des Députés, Proposition de loi sur le recrutement d'une armée indigène, automne 1915, pièces 327 à 346 ; SHD, 7 N 2121, Commission sénatoriale de l'armée, janvier 1916 ; SANC, Coll. G. Leenhardt, Pasteur Maurice Leenhardt à ses parents, Do Néva, 31 janvier 1916

**Avant-propos.** Sur un plan légal, les neuf dixièmes des indigènes des colonies françaises sont des *sujets* et non des *citoyens* ; ils ne sont donc pas mobilisables. La conscription n'est donc pas possible. L'enrôlement forcé, pratiqué au début de la guerre par la France en Afrique du Nord et en Afrique Occidentale n'a pas donné les résultats escomptés et a été rapidement abandonné. Il convient donc de procéder à un recrutement « *volontaire et non forcé, méthodique des indigènes de nos colonies* » qui, sans approcher la proportion de « *un pour huit consenti par les citoyens français comme un libre sacrifice à la patrie de leur idéal et de leurs ancêtres* » permettra d'engager plusieurs centaines de milliers d'hommes. Il convient donc, dans ces conditions, de faire « *appel au libre désir de l'individu, au consentement des siens, à l'intérêt et au sentiment des groupements sociaux dans lesquels il vit.* »

« *Dans une réunion qu'ils ont eue avec les Canaques à Ponérihouen, ils (les Blancs du lieu) avaient eu l'impression que les indigènes attendaient un mot de moi (Pasteur Maurice Leenhardt). Ils se trompent. La réticence des indigènes tient aux Blancs eux-mêmes et dans nos centres la proportion des volontaires protestants est spontanément si grande qu'on pourrait chercher pourquoi il en est ainsi. J'ai écrit à tous les natas, et j'ai parlé ici à 2 tribus qui ne donnaient rien avec une violence qui ne m'est pas habituelle.*

« *À Do Néva, tous nos garçons ont demandé de partir ; j'ai cédé pour les 3 premiers, parmi lesquels 2 bras droits : Ao et Gabriel, qui nous manqueront énormément. Acuma partira aussi comme pasteur indigène, d'autres de Do Néva peut-être encore.*

« *Tout cela est troublant, car je ne sais rien de ce qui se trame à Nouméa. On a dit aux Canaques : vous serez comme les Blancs. Je leur prêche « vous aurez participé à la victoire et vous aurez par là une dignité nouvelle qui vous accrédi-tera auprès de la France ». C'est plus vague que ce que leur disent les Blancs, c'est plus exact aussi. Ils le comprennent et l'acceptent.*

« *Mais ils viennent demander des précisions sur ce que promettent les Blancs : « nous serons comme eux ? Qu'est-ce qu'ils veulent dire ? Eux, ils défendent leurs terres, mais nous, quelles terres défendons-nous ? Nos terres sont au Domaine, nous les donnera-t-il ? » Je leur laisse espérer que oui, mais n'allez pas croire que la majorité des Canaques parlent ainsi. La plupart s'engagent pour deux raisons : les uns, par amour pour la France que les Missi défendent et qui leur a donné la Lumière (l'Évangile), les autres pour voir la guerre. »*

**Point de vocabulaire :** « *Nata* » est le nom donné aux missionnaires protestants autochtones issus de l'église méthodiste anglo-saxonne. Tous les *natas* ne sont pas pasteurs faute d'avoir suivi la formation nécessaire. Ils sont évangélistes, catéchistes et parfois diacres. En *nengoné* (langue de Maré), « *nata* » signifie « *celui qui raconte, qui transmet la parole de l'Évangile, l'évangéliste* ».

## Document 2. L'influence des chefs kanak : le discours du grand chef Mindia

Sources : Maurice Leenhardt, *Documents Néo-Calédoniens*, Institut d'Ethnologie, Paris, 1932

Le discours de guerre du grand chef Mindia reprend une harangue prononcée à l'occasion du recrutement des supplétifs engagés pour réprimer la révolte de 1878. Actualisé pour répondre aux exigences de la guerre entre les Français et les Allemands, il est prononcé le 30 avril 1916 par le chef Mindia à l'occasion de la levée des tirailleurs à Houailou, provoquant « un tel enthousiasme que les femmes envoyaient les hommes à la guerre. » Son fils Apoupia l'utilise pour encourager les tirailleurs sur le front en juillet 1917 et en octobre 1918.

124 volontaires kanak des tribus de Houailou s'engagent.

« *Je chercherai dans chaque famille (...) l'homme qui prépare la victoire, commence l'action devant projeter en l'air la maison ennemie, l'homme qui seul parmi la foule et les visages innombrables, sache délier le nœud et faire effondrer l'effondrement (des Allemands) jusqu'au plus profond de la terre ; celui qui seul sache agir pour que l'arbre s'arrache, tourbillonne, bondisse au loin de sa place, et que l'écho de sa chute retentisse jusqu'à la forêt là-bas, de l'autre côté ; celui qui seul sache faire monter l'inondation jusqu'au ciel, et où elle se dresse comme l'ossature du vent de tempête, là-bas, du sein de cette mer ! »*

« *Vous irez en unité d'action, vous ne laisserez aucun écart entre vos deux ailes, vous mettrez le feu en poursuivant votre course, frappant, piétinant, là, dans cette vallée remplie du bruit de l'Allemand, le fuyard qui se cache et dont on n'entend que trop parler. J'ai dit. »*

## Questionnaire

- ▶ **Document 1.** Comment pourriez-vous qualifier l'intervention du pasteur Leenhardt dans l'engagement des tirailleurs kanak ? Relevez les arguments étayant votre réponse.
- ▶ **Document 2.** Que peut éprouver le guerrier kanak en écoutant la parole de Mindia, puis celle d'Apoupia ? Quelle sera sa réaction ?

### Document 3. L'influence des catholiques : les tribus de Bourail (19 engagés volontaires kanak)

Sources : Sylvette Boubin-Boyer in L. J. Barbançon *Il était une fois Bourail*, éd. T. Darras, 2004

Ceux qui ont voulu s'engager ont-ils été parfois influencés par les missionnaires ? Le curé de Bourail, le Père de Thuret s'inquiète de cette accusation lorsqu'il écrit à son évêque, le 18 août 1916 : « *le patriotisme des missionnaires est attaqué* ». Le 8 décembre 1916, le Père de Thuret compte 17 engagés : « *8 catholiques : Abel et Pierre d'Azareu, Alphonse de Bourigao, Bernard de Poté, Germain et Honoré de Bouirou, Lévy et Théophile de Ni accompagnés de 9 protestants : Dékoua, Paul, Pierre, Victorin, et Pétéro (chef) de Bouirou ; Isaac et Théophile de Poté, Paul de Ni, Henri, Loubet, Léon et Miralon de Gouaro.* » Et le Père Thiron, d'Azareu constate le 16 juin 1916 que « *la proportion entre les deux cultes est sensiblement la même.* » Mais ces engagements sont loin d'être toujours volontaristes, car il avait écrit deux jours avant : « *Il y eu 2 conseils de révision : au 1<sup>er</sup> peu d'enthousiasme. Cependant dans la région Azareu Ni Poté Bouirou, au moins 5 catholiques se sont présentés et ont été pris (l'un a été renvoyé ensuite de Nouméa) et 2 protestants dont un enfant de 15 à 16 ans qui ne pouvait être pris et un homme âgé qui avait déjà été soldat vers 1878 ou à une autre époque je ne me souviens plus. On l'a pris temporairement lui disant qu'on verrait à Nouméa. On l'a renvoyé ensuite comme impropre.* » En octobre, le missionnaire constate toujours que « *Les indigènes de la région jusque maintenant n'ont pas beaucoup montré d'ardeur pour le second engagement et si cela continuait on pourrait s'attendre à un échec.* » Enfin, le 21 décembre 1916 il donne la cause de cette désaffection : les Kanak ne veulent plus s'engager car « *l'administration a manqué à sa parole en ne payant pas les indemnités aux familles de tirailleurs et en répondant aux réclamations : il n'y a pas d'argent pour vous* ». Enfin, le 21 janvier 1917, il écrit : « *Engagements d'indigènes dans les tribus dépendant de la mission de Bourail : Néant.* »



Le père Gaudet et les tirailleurs, Nouméa, 1917, album Archevêché, coll. SANC

### Document 4. Les influences dans la vie quotidienne kanak

Sources : Chant de Hienghène : *ayoiï* in CD : *Chants kanak, cérémonies et berceuses*, Collection musée de l'Homme/CNRS/le chant du Monde/ADCK

14-18 : « *Fhe da le paac u Giom* » (14-18 : *C'est Guillaume qui l'a mis dans la guerre*)

*We bwaam nga Taaru  
Fwâ ne do moo ra ta nga  
Ne do ta nga Kaledoni  
Do ra ga hma raa huyi  
Do ra thuyi we jaklu lem  
We jaklu lem maan hio  
Pei Kaavo ma Peni  
Pei hpmaa eli ceek  
Vehi thoogec po mac  
Ve tiwa pwen a thi le we  
Ye the pep hue run dalik  
Phue ra taa cada  
Ye taa cada nem nga hum  
Bwaan ai ye le u fhe  
Ye le u fhe na nem paac  
Fhe da fle paac u Giom  
Ye le tigic nem katoos*

*Pauvre papa !  
Quand tu partiras  
Pour retourner en Calédonie  
En arrivant tu raconteras  
Tu raconteras l'histoire  
L'histoire de la sœur aînée et de son petit frère  
De Kaavo et de Peni  
Il y avait un arbre  
Le faux manguier mortel  
Son fruit est tombé dans l'eau  
Il est ballotté par les vagues  
Ballotté, il arrive et atterrit  
Il accoste sur la Grande-Terre (la France)  
Le pauvre, ils l'ont pris  
Ils l'ont mis dans la guerre  
C'est Guillaume qui l'a mis dans la guerre  
Les chaînes de la guerre de 14-18*

Chant de Hienghène enregistré à Kaavac en octobre 1984, interprété par Damwet Yanhunit et Kaloombat Farino. *Ayoiï* est un type de chant spécifique à cette vallée. Les paroles sont dans une des langues de la région de Hienghène.

*Le faux manguier désigne Nakooe Hmweau, homme du village de Thaaü (bord de mer). Comme de nombreux autres Kanak, il est parti à la guerre en France, où il est mort.*

#### Questionnaire

- ▶ **Document 3.** Pour quelle raison principale les Kanak de Bourail ne veulent-ils plus s'engager ?
- ▶ **Ensemble des documents.** Comparez les textes : lieux, personnages, événements, raisons de l'engagement.
- ▶ **Ensemble des documents.** Rédigez une synthèse d'une dizaine de lignes sur l'engagement des tirailleurs kanak.

# La guerre : mythes et réalités en 1914-1918

**Problématique.** Durant la Première Guerre mondiale, comment les soldats et les tirailleurs de Nouvelle-Calédonie vivent-ils le contraste entre une métropole souvent imaginée et les réalités de la guerre ?

## Document 1. Généralités

Sources : A. Loez et N. Offenstadt, *Petit répertoire critique des concepts de la Grande Guerre*, CRID 14-18, 2005

« **Faisceau de facteurs** ». Les explications de la ténacité des combattants peuvent être coordonnées par le terme « faisceau de facteurs », parmi lesquels on retrouve des volets culturels (patriotisme, religion, superstition), nuancés par les interactions sociales (camaraderie, surveillance et discipline) et les pratiques individuelles et collectives (alcool, sexualité, correspondance).

« **Proportionality** ». Ce terme montre comment les combattants et les unités combattantes entretiennent durant toute la guerre une grande faculté d'adaptation et de modification des ordres reçus. Il montre que l'obéissance n'est ainsi pas absolue, les opérations s'exécutant comme à la manœuvre, mais proportionnée (d'où le terme) à l'évaluation par les soldats de la pertinence militaire d'un ordre par rapport à ses coûts supposés en pertes et en fatigue. Leur capacité à infléchir et adapter ces ordres évolue en fonction des conditions tactiques et stratégiques du combat et des rapports de force internes au sein de l'armée.

« **Stratégies d'évitement** ». Ce terme rassemble l'ensemble des stratégies individuelles déployées par les soldats pour éviter, abrégier ou faire cesser leur confrontation avec la violence de la guerre. Les uns vont s'engager volontairement dans des armes moins exposées comme la Marine, rechercher des affectations à l'arrière, demander des mutations sur d'autres fronts ou encore espérer subir la « fine blessure » qui met fin aux combats sans être trop invalidante. La « fine blessure » est celle qu'espèrent tous les soldats au front : suffisamment grave pour éloigner le blessé du front pour longtemps, sans mettre sa vie en danger. Ceux qui évitent ainsi le front sont souvent désignés comme des « embusqués », statut ambigu, à la fois déshonorant et recherché pour la sécurité qu'il procure. Ces pratiques sociales font l'objet de stratégies élaborées, souvent au sein d'une famille ou d'un groupe d'amis où s'échangent conseils et recommandations pour éviter le front et révèlent l'écart entre les discours dominants patriotiques et le fonctionnement concret de la société en guerre.

« **Ténacité** ». Le concept de « ténacité » vise à caractériser l'immense majorité des conduites combattantes durant le conflit, en faisant implicitement référence à la difficulté des conditions de vie et de combat qui rendent nécessaire de faire preuve de « ténacité ». Il décrit en fait la majorité des conduites en soulignant la marginalité des refus actifs comme des enthousiasmes prolongés.

« **Topographie du front** ». Les conditions de vie et de combat à travers les tranchées révèlent leur pénibilité. Il convient de prendre en compte l'*emboîtement des espaces du « système-tranchées »* : une cartographie très fine de la topographie du front distinguant *front*, *front-arrière* et *arrière-front* ainsi que le temps passé au combat et au « repos ». Les lieux habités par les combattants, tranchées et cantonnements forment un *espace public* contribuant à instaurer la ténacité et où s'observent les conduites courageuses attendues de tous dans le contexte du conflit.

Les rapports sociaux quotidiens au front et leur originalité par rapport au temps de paix sont à noter, de même qu'une prise en compte approfondie des différences entre secteurs calmes et violents, des alternances géographiques tant décrites dans les témoignages et qui font la trame des expériences combattantes.



Pour mieux contrôler le courrier des soldats, l'armée leur distribue gratuitement des cartes postales qu'ils envoient à leurs amis et leur famille, coll. Brun

## Document 2. Des Niaoulis aux armées

Sources : Lettres des frères Hagen, coll. privée B. Hagen-Kurtovitch

« *Je suis content de partir et sûr que je ferai mon devoir jusqu'au bout.* » Louis Hagen à son frère Nicolas qui est à Nouméa, le 18 août 1915

*"Léo, as you know is interpreter "adjoint" to Colonel. He has a very interesting job. I expect he is liaison between the french and english troops... André, you will be surprise to hear is now in the 1er Rég't léger, he does not say how he changer arms but sums to be pretty well satisfied where he is, though he is most exposed many torpilles and grenades this means he must be about 30 to 40 metres from the huns... No none of us are at Verdun or have been neether any Calédonians though Roy is very near on the right. I can quite imagine the people in Nouméa being anxious about the Niaoulis at the front. But if till now none of them has been in a the mids of a great affair the time is soon to be when they have to fight for their lives."* Louis Hagen, 22 juin 1916. Il écrit à son frère Nicolas qui est à Nouméa, au sujet de leurs frères Léo, André et Roy.

*"It's real war and wonderful. (!) The attack of champagne last year were nothing compared to this. It's impossible to describe it. Myself I'm 6 miles back from the huns, I am in charge of the vehicles, horses, etc.. ; and the bookkeeping and the ravitaillement of the Company. Every day I have to got to the first lines and get orders and pass through the reconquered villages ; a few brick walls standing up here ans then is the only thing left of the villages. Our company lives underground in the shelters made by the Germans 16 to 20 feet deep. Last night I came back at 2am. From the lines, as we can only approach the lines with carts at night time ; all the food is brought at night. I had to wait over an hour till the boches had stopped their shelling and make a rush full galop. It's quite exciting. Two charriots (artillery) were blown to atoms just after I had come through. It's very hard to get provisions about here. Caledonians are here and taking the trenches to-night. A good many won't come back."* Louis Hagen à sa mère, 17 septembre 1916

Pour que leurs lettres ne soient pas lues par leurs compagnons de guerre, les cinq frères Hagen, descendants de colons britanniques et germaniques, utilisent souvent l'anglais ou le bichelamar (langage créole des archipels mélanésiens) dans leur correspondance.



Louis Hagen (1<sup>er</sup> à gauche) et d'autres soldats en France, 1917, coll. Hagen-Kurtovitch

### Questionnaire

- ▶ *Quels sont les ressorts de la ténacité chez Louis ?*
- ▶ *Quelles évolutions peut-on y déceler au cours de quelques mois de guerre ?*
- ▶ *Quels éléments préexistants à la guerre l'expliquent ?*
- ▶ *En utilisant d'autres documents du dossier, montrez comment sont construites la patience et l'obéissance chez les soldats calédoniens de la Grande Guerre.*

### Document 3. Les origines du patriotisme institutionnel des Calédoniens

Sources : Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie*, Septentrion, 2003

Un patriotisme institutionnel a contribué à créer un mythe autour de la revanche, par les journaux mais surtout par l'école, publique ou missionnaire. Les Allemands sont considérés comme des Barbares et cette expression est largement utilisée dans les journaux et dans les sermons des prêtres comme lors des conférences de Carême du Père Lambottin en 1915. On les retrouve aussi dans le discours des instituteurs dans les années et les mois précédant la guerre. Les programmes d'histoire, d'instruction civique, de morale, de lecture et de poésie, les chants louent sans réserve le civisme, l'honneur, la gloire de la France et sa mission colonisatrice et civilisatrice. Frédéric Surleau, directeur de l'école publique de Nouméa de 1880 à 1920 « *insiste sur les principes de morale sociale et civique, sort en pique-nique avec ses élèves les jours de congé, monte des bataillons scolaires qui, porteurs de fusils réduits, paradent dans la ville lors des fêtes ou pour la distribution des prix. Il est de la génération de la revanche et fait chanter : « Nous sommes les petits soldats de l'espérance / Nous consacrerons nos bras à venger l'honneur de la France. »*

La ligue de gymnastique la Néo-Calédonienne, créée sur l'initiative de militaires démobilisés, tout comme celles de métropole ou dans les pays anglo-saxons, contribue à associer l'image du sportif à celui du combattant prêt à défendre sa patrie. Ce qui est recherché dans ces sociétés sportives est ce qu'Agathon rappelait en 1913 : « Les sports font naître l'endurance, le sang-froid, les vertus militaires et maintiennent la jeunesse dans l'atmosphère belliqueuse ». Outre le fait de se retrouver au sein d'un groupe où l'individu va pouvoir intérioriser un règlement, une discipline du corps et de l'esprit, en Nouvelle-Calédonie la pratique du football, du tennis et surtout de l'athlétisme vont contribuer aussi à différencier les Nouméens des broussards. Rien de tout cela en brousse mais certains jeunes n'hésitent pas à venir de Bouloupari ou de Moindou pour participer aux compétitions. Il faut aussi payer une cotisation, dégager du temps libre. Contrairement à l'esprit de masse d'aujourd'hui, la pratique du sport va encore renforcer la différence entre les origines sociales des jeunes hommes et, chez certains, le sentiment d'appartenance à une élite.

Ainsi formés, les créoles calédoniens s'identifient aux soldats français de toutes origines, suivant en cela l'instruction du 24 septembre 1914 prescrivant qu'« Il faut agir en même temps sur le moral des jeunes soldats, en exaltant leur patriotisme, en leur montrant combien notre cause est juste et sacrée, en leur faisant comprendre qu'ils sont les défenseurs de la liberté et du droit vis-à-vis d'une nation dominatrice, orgueilleuse, brutale et sans scrupules ; il faut exalter leur courage par la lecture et les commentaires des faits de guerre (lettres publiées dans les journaux, citations parues au Journal Officiel) en choisissant de préférence les citations se rapportant au régiment, à la division, au corps d'armée auxquels ils appartiennent. »

### Document 4. « Faisceaux de facteurs »

Sources : J. Dos Passos, *L'initiation d'un homme : 1917*, Folio-Gallimard, éd. 1996, Paris ; J.-J. Becker, J. Winter, G. Krumeich, A. Becker, S. Audoin-Rouzeau, *Guerre et cultures 1914-1918*, Armand Colin, 1994, Paris ; Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie*, Septentrion, 2003

Par l'école, le sport, la religion, l'association des anciens combattants de la guerre de 1870, une notion indifférenciée de patrie française, de nation est présente en Nouvelle-Calédonie et l'identité culturelle du soldat calédonien mobilisé est sensiblement la même que celle du Poilu métropolitain. Pourtant, l'image du « Hun », du « barbare » que représente l'Allemand en Europe est bien loin de la réalité vécue par les Français de Nouvelle-Calédonie qui sont parfois eux-mêmes des descendants de colons allemands. Représentants de nouvelles technologies dans le domaine de la mine, matelots des grands voiliers transporteur de nickel, commerçants, les Allemands présents dans les colonies françaises du Pacifique n'ont rien de l'ennemi à combattre.

Et pourtant, la France australe produit les mêmes citoyens qu'en métropole, qui partent, pas vraiment « la fleur au fusil » mais avec les mêmes sentiments de nécessaire sacrifice pour la patrie et rarement contraints par la mobilisation. Beaucoup adhèrent cependant par curiosité comme le rappelait l'écrivain John Dos Passos à propos de l'engagement des jeunes Américains. Mais en transposant les antagonismes des sociétés européennes aux antipodes, l'adhésion de chacun montre combien le lien avec la métropole est encore grand et nécessaire pour conserver son identité dans un environnement autre, isolé et brutal.

Nouvelles et inattendues sont les réactions des Calédoniens se précipitant dans les lieux de culte, les pèlerinages et apposant des ex-voto pendant et après la guerre. L'historienne Annette Becker a contribué à forger le concept de « religion civile de la Grande Guerre » qui mêle pratiques religieuses et patriotiques dans une guerre aux motivations et aux représentations qui se rapprochent des croisades d'antan. En dépit de l'influence de l'anticléricalisme de certains gouverneurs et de celui des Communards déportés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on retrouve quelques-uns de ces éléments en Nouvelle-Calédonie, où le renouveau de la pratique religieuse se mêle au patriotisme institutionnel et idéologique.

### Questionnaire

- ▶ **Document 3.** Montrez comment le sport à Nouméa constitue un excellent ressort à la fois du sentiment d'appartenance sociale et régionale et de l'esprit patriote.
- ▶ **Document 3.** Répertoriez les autres ressorts du patriotisme des jeunes Calédoniens.
- ▶ **Montrez, à travers les quatre documents, comment se révèle une notion indifférenciée de « patrie » et comment elle fait partie de l'identité culturelle du soldat. Quelle « anomalie » avez-vous pu constater pendant dans l'un de ces documents ?**

## Document 5. Le courrier

Sources : coll. Jacquier, Charles Giraud à sa mère, sans date ; Ferdinand Goyetche, *Journal*, Jeudi 17 août 1916, in *bulletin de la SEHNC* n°31 ; Henri Mayet, *Récits de guerre 1914-18* ; Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie*, Septentrion, 2003

Au front, certains éléments de l'organisation matérielle sont des repères essentiels pour le soldat. Cuisine roulante et boîte à lettres sont les premières installations dans un nouveau secteur. Le courrier est le seul moyen d'expression entre l'arrière et la zone des armées. Le vaguemestre a pour fonction de trier, de distribuer les lettres et les mandats aux hommes et de ramasser le courrier à expédier. S'il ne monte pas la garde aux avant-postes, il suit cependant la compagnie dans tous ses déplacements. Lui aussi risque sa vie. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la charge affective liée à sa tâche est suprême puisqu'il représente l'interface entre la vie d'autrefois et la vie du combattant.

La censure est souvent évoquée car elle est un frein au rapprochement, fût-il épistolaire, des familles. C'est ce qu'évoque Charles Giraud en ces termes : « *Tu me trouveras bien peu prolix dans mes correspondances, mais que veux-tu, je ne puis faire autrement ; il est interdit de parler des opérations militaires etc.* » Certains soldats utilisent alors un moyen peu orthodoxe pour l'acheminement de leur courrier. Ils font parvenir leurs envois et reçoivent le courrier plus rapidement de Nouvelle-Calédonie par l'intermédiaire de la maison Burck à Paris, correspondant de la maison Hagen à Nouméa. Burck envoie des messagers distribuer les lettres du pays aux Calédoniens, ou bien ceux-ci passent à son bureau pendant leurs permissions et lui remettent les missives à expédier. Par la suite, une partie de ce courrier, qui risquerait d'être censuré, est acheminé parmi le fret à destination de Nouméa par les navires de commerce, sans passer par le secteur postal des armées, contrevenant ainsi à la loi. Le départ pour le front entraîne les soldats à éviter de se faire adresser leur courrier au bataillon. Ferdinand Goyetche, sachant qu'il est appelé « *à partir au front d'un jour ou l'autre - écrit à son père - il vaudrait mieux que tu m'écrives chez l'oncle à maman qui me fera parvenir mes lettres.* » Pour les soldats, l'heure du courrier distribué par la voie officielle est un moment très attendu : « *Il est midi et le courrier n'est pas arrivé. D'habitude le vaguemestre arrive à onze heures. Cinq heures : le courrier de Calédonie est arrivé. De nombreuses lettres étaient à mon adresse et je fus tout à la joie quand parmi elles je reconnus l'écriture de ma chère maman.* »

Le caporal Henri Mayet est chargé par François Bizien, de Farino, un volontaire illettré, déjà âgé, d'écrire à sa femme : « *J'avoue franchement qu'à 19 ans ½, j'étais bien embarrassé de me substituer à ce brave homme pour rédiger - sur sa demande - une lettre à son épouse.* »



Henri Mayet, coll. Mayet

## Questionnaire

La carte postale des armées, remise à chaque soldat pour son courrier personnel, porte, en haut et sur toute la largeur du carton, l'avertissement suivant : « *Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures. S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.* »

- ▶ Énumérez les contraintes apportées aux échanges entre les soldats et leurs familles.
- ▶ À quels droits fondamentaux s'opposent-elles ?

## Document 6. Souvenir de la « fine blessure »

Sources : Henri Mayet, *Récits de guerre 1914-18*

Blessé par « deux éclats d'obus, une balle et la guerre est finie pour moi », Henri Mayet est porté sur un brancard par deux prisonniers allemands ; le plus jeune l'interroge : « Vous quel pays ? Vous Africain ? Sans doute en raison de ma tenue réséda. - Non, moi Nouvelle-Calédonie. - Ah, moi connais pays pour vous, moi content voir vous. Moi aller avec voilier en 1912 pour chercher du nickel à Thio - Il prononçait à Ti-o.... - Mes deux prisonniers prennent l'initiative de me déposer devant l'entrée de la voûte d'une carrière, et mon vieil ennemi du matin, mais ami du soir, de me déclarer - Quand ambulance venir, vous partir premier. En attendant je leur donnais le restant de mes vivres de réserve : chocolat, biscuit, qu'ils croquèrent à pleines dents car ils avaient faim. En remerciement l'un me donna un protège-boîte d'allumettes, l'autre une casquette à bande rouge. Soudain voyant une ambulance arriver, mes deux Allemands - de leur propre autorité - prennent mon brancard et vont au-devant de l'ambulance de la Croix-Rouge. Mes deux porteurs ouvrent la porte et me déposent, délicatement, sur une couchette et me tendent la main (...) Voilà la ridicule et méprisable guerre : au front, tuer pour ne pas l'être, à l'arrière, je contribue à te sauver la vie ! »



Le blessé René Metzger, 1916, coll. Baumier

### Questionnaire

- ▶ Expliquez le sens de « fine blessure » en vous aidant du document 1. « Généralités ».
- ▶ Quelle phrase montre que ces souvenirs ont été écrits dans l'entre-deux-guerres ?
- ▶ Pourquoi une telle solidarité entre soldats ennemis ? Que montre-t-elle ?
- ▶ Quelles valeurs traditionnelles sont exprimées ici ?

## Document 7. Le réconfort de la religion

Sources : Lettre de Ferdinand Goyetche à sa mère, Marseille, 23 octobre 1916, coll. Quesnel ; G. Mondain, *Nos indigènes mobilisés*, Société des Missions Évangéliques, 1919

« Que le bon Dieu, le vrai bon Dieu, pas celui des Boches mais le nôtre, le père Eternel te donne une vie heureuse (...) Que cette nouvelle année voit l'anéantissement des forces allemandes. » Ferdinand Goyetche à sa mère, le 23 octobre 1916.

« J'ai été informé de la présence de ce mobilisé protestant seulement après qu'il a eu rendu le dernier soupir. On ne s'était pas préoccupé de sa religion, pas plus que de son lieu d'origine, pensant qu'il était musulman comme tous les Sénégalais qui étaient déjà passés par l'hospice. Il se faisait comprendre difficilement et sa laryngite l'obligeait à parler peu et d'une voix sourde. Après sa mort on a découvert dans ses papiers un livre de prières du soldat, et qu'il demandait les secours religieux d'un pasteur. C'était un livret en idiome calédonien. Il portait le nom de Robert Wanabo, originaire d'Ouvéa (Loyalty), tribu de Fayocé. Il était né en 1886, il est décédé le 14 janvier à 3 heures de l'après-midi. » Récit du pasteur Gustave Mondain.

Tout comme les soldats français, à leur décès, le corps des tirailleurs kanak ou tahitiens décédés reposent dans un cercueil recouvert du drapeau tricolore. Une délégation du personnel de l'hôpital et des malades assiste à la cérémonie, lors de laquelle un ministre du culte catholique ou protestant conduit les prières et les chants en l'honneur du défunt. Des habitants suivent parfois le cortège mortuaire jusqu'au cimetière.



Ex-voto dans l'église de l'Immaculée Conception, à La Conception au Mont-Dore, coll. Boyer

### Questionnaire

- ▶ Montrez la sollicitude des soignants envers un mourant kanak.
- ▶ Identifiez les barrières culturelles entre tirailleurs et soignants, la dureté des règlements, la solitude morale, la nostalgie du pays natal, des amis, de la famille ? Quelles en sont les conséquences ?

## Document 8. Se nourrir ...

Sources : coll. Mayet, Henri Mayet, *Récits de guerre 1914-18* ; coll. B. Hagen-Kurtovitch, P. Heister à N. Hagen à Nouméa, camp de la Valbonne, 03 octobre 1915 ; coll. Hagen-Kurtovitch, L. Cornet-Anquier à madame Hagen, 02 février 1916 ; Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie*, Septentrion, 2003

Dès l'arrivée au camp d'entraînement près de Lyon, le soldat Henri Mayet et ses compagnons ont pris conscience des facteurs qui permettent aux poilus de tenir : « *Manger, boire, c'est l'événement capital de la vie des Poilus, au front. Le moral d'une troupe dépend de la façon dont on la ravitaille. Des marmites sort une dose nouvelle de courage et de gaîté. Tant qu'on mange, y a de l'espoir !* » Si les soldats reçoivent parfois une nourriture améliorée, en octobre 1915, les restrictions deviennent importantes, Paul Heister se plaint que : « *Depuis trois jours la ration de pain a été supprimée réduite d'un sixième. Il faut presque pleurer à la chambre de détail pour obtenir un morceau supplémentaire. On veut peut-être nous entraîner pour la course et nous imposer le régime jockey.* » Et la fiancée d'André Hagen confirme que : « *La nourriture qu'ils reçoivent ces jours-ci est insuffisante. Ils sont nourris par les cuisines roulantes, et ils n'ont comme viande que le « singe », c'est-à-dire du bœuf bouilli conservé qui est détestable à manger ; leurs jus même est imbuvable, et ils n'ont qu'un légume par jour. André m'écrivait hier, qu'il se demandait ce que devenaient les hommes qui n'ont pas d'argent.* » Henri Mayet raconte aussi comment les hommes de son escouade, après avoir retiré la balle de la cartouche du fusil Lebel, « *tirent dans leur bidon pour le gonfler afin que la contenance soit plus grande.* »

Lorsque la roulante arrive, les cuisiniers sont bien accueillis. Parfois, des disputes éclatent à cause d'une nourriture froide ou insuffisante ou bien parce que les hommes de corvée de soupe sont pressés. Alors que son escouade est à peine réveillée, dans l'étable où elle a passé la nuit, le caporal Mayet relate une de ces altercations en ces termes : « *Tout à coup une voix furieuse : « Au jus, bande de fainéants ! Le voulez-vous, oui ou...? - Modérez vos paroles, dis-je. - Pardon, caporal ! - mais je ne suis pas leur larbin, je suis pressé ! » - Pour couper court, mes hommes l'entourent et répliquent mollement, parce qu'ils n'ont pas encore reçu leur ration et que c'est le cuistot qui la mesure. Mais quand le bouteillon est vide, ils critiquent, vomissent des injures et je suis obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre. Quant au cuisinier il regagne sa cuisine roulante en grognant.* »

### Questionnaire

- ▶ Recensez les difficultés rencontrées par les soldats calédoniens pour se nourrir.
- ▶ En quoi peuvent-elles influencer le moral des soldats ?
- ▶ Comment définissez-vous les rapports sociaux entre ces soldats, au quotidien ?



À la soupe, les Calédoniens au camp de la Valbonne, 1915, coll. Baumier

## Document 9. Les Calédoniens au feu

Sources : *Le Bulletin du Commerce* de février 1917

### Les Calédoniens au feu

#### Morts au champ d'honneur

PAUTY, Louis (Dumbéa). — Mort le 17 Septembre des suites de s blessures reçues le 4, à l'attaque de Barleux.

MARTIAL, Léon (Nouméa). — Tué le 4 Septembre à Barleux.

BONNENFANT, Georges (mort confirmée). — Tué à Pennemi au cours des combats du lac Doiran, le 18 Août.

SCHMIDT, Gustave. — Mort le 21 Août à l'hôpital de Salonique des suites des blessures reçues au cours des combats du lac Doiran.

Schmidt était établi fermier en Australie, marié et père de 2 enfants. De la classe 1906, non encore appelée, il n'avait pas hésité à tout quitter pour aller combattre les ennemis de sa patrie.

FRIARD, agent de police, volontaire de près de 40 ans ; tué sur le front de la Somme.

CAZERES (Bourail). — Mort des suites de ses blessures ou de maladie à l'hôpital de Wusicourt. Ce valeureux garçon était l'aîné et le principal soutien de sa mère qui possède encore 11 enfants à élever. Un autre vient de partir par le Gange.

Nous présentons à leurs familles, si cruellement frappées dans leurs affections les plus chères, nos condoléances émuës et attristées.

### Questionnaire

- ▶ Relevez l'identité des six Niaoulis morts pour la France et autres indications personnelles, le lieu et la date de leur mort.
- ▶ Rappelez la différence entre mort au champ d'honneur et mort pour la France.
- ▶ Relevez la formule de politesse utilisée par le journal.
- ▶ Comment l'article du journal est-il composé ?

### Pour aller plus loin

- ▶ Recherchez auprès de vos parents ou de personnes âgées les souvenirs de la vie quotidienne au front rapportés par les poilus et les tirailleurs.